



POUR GÉRER ENSEMBLE L'EAU DU BASSIN VERSANT

Mot du président

Le vrai visage de la «concertation» !



Si l'on faisait un collage de photos pour illustrer notre année 2010-2011, on pourrait enfin démontrer concrètement ce que veut dire le mot «concertation» pour un organisme de bassin versant comme le nôtre. On y verrait certes, des images qu'on a déjà vues comme des pêches électriques, des échantillonnages, des rencontres avec des citoyens, des plantations et distributions d'arbres, des rencontres avec des associations de lac, etc. Mais

on y verrait plus souvent des assemblées de tables de concertation avec parfois près de cinquante personnes. On regarderait aussi la réalisation de près de 15 ententes de bassin dans deux sous-bassins. Enfin, on visionnerait aussi des rencontres multiples au sujet d'actions précises, avec des élus municipaux et divers partenaires des milieux forestiers, agricoles ou communautaires.

concrète. Bien que le PDE de l'ensemble du bassin fût déposé à l'automne, et que son acceptation officielle se fasse toujours attendre, le contexte d'autorisation du projet de restauration des Trois-Lacs entraîna la réalisation complète et accélérée du cycle d'un PDE à l'échelle d'un sous-bassin, le premier, celui des Trois-Lacs. De la même façon, le cycle du PDE de la rivière Desrosiers est très avancé et voit maintenant se concrétiser les premières ententes de bassin. Dans ces deux cas, le mot concertation a pris tout son sens et s'est traduit par des ententes de bassin nombreuses et concrètes.

Deux autres sous-bassins ont vu leur PDE s'amorcer : le secteur de Baie-du-Febvre, où le portrait et le diagnostic sont choses faites, et le secteur de la rivière Bulstrode qui a vu s'établir un partenariat concret avec la ville de Victoriaville pour réaliser un portrait préliminaire. COPERNIC n'est plus seulement autour d'une table en vue de discuter d'un éventuel Plan directeur de l'eau, mais il est autour de plusieurs tables, dans plusieurs régions de notre grand bassin versant, et aussi il a les deux pieds dans l'eau de plusieurs sous-bassins pourrait-on dire. Les mauvaises langues diront que ce printemps, on n'a pas besoin d'aller très loin pour avoir les deux pieds dans l'eau, mais tout de même, notre organisation, sans être en action souvent sur le terrain, a su amener pas mal de gens à y être. Cette année nous pouvons dire fièrement que concertation = action ! Et de là, visibilité = crédibilité. Bravo à nos chargés de projet et à notre directrice pour ce travail de pionnier.

Caroll McDuff
Président

Table des matières

Mot du président	p. 1
Mots des chargés de projet	p. 2
Bassin versant des Trois Lacs	p. 3
Bassin versant de la rivière Bulstrode	p. 4
Bassin versant de la rivière des Rosiers	p. 5
Assemblée générale annuelle	p. 6
S.O.S. Lac des Cèdres	p. 6
Plan régional cyanobactéries	p. 7, 8

En fait, la signification de la GIEBV (gestion intégrée de l'eau par bassin versant) prendrait une forme, ou une image beaucoup plus

La mission de Copernic est de promouvoir la gestion intégrée des ressources du bassin versant de la rivière Nicolet afin de favoriser la protection et la mise en valeur du milieu hydrique et la pérennité économique de ses usages. La corporation s'engage à assurer la concertation entre tous les intervenants sur l'ensemble du bassin versant et à adopter une vision de développement durable.

Nouveaux employés stagiaires!

COPERNIC accueille deux employés stagiaires pour la saison estivale : Gabriel Landry et Frédéric Toupin. Gabriel Landry est étudiant en géographie à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il travaille comme chargé de projet – bande riveraine dans les municipalités ciblées du sous-bassin versant des Trois Lacs. Son rôle est d'informer les riverains sur les bonnes habitudes à prendre dans le but de préserver l'intégrité des bandes riveraines et de les améliorer. Gabriel offre des plans d'aménagement sur demande ainsi que des conseils pratiques sur la bonne gestion de l'eau sur la parcelle.



Gabriel Landry



Frédéric Toupin

Frédéric Toupin, pour sa part, est étudiant à l'école de foresterie de Duchesnay, à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. En tant que chargé de projet, il travaille cet été à calculer l'indice de qualité des bandes riveraines et à réaliser des inventaires fauniques (invertébrés, benthiques, poissons, oiseaux et mammifères) de la rivière Nicolet dans le secteur des Bois-Francs. Ce projet a pour but de sensibiliser les municipalités et les riverains à la stabilisation et l'aménagement de leurs bandes riveraines et ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de la rivière. Ce projet se réalise en collaboration avec la Corporation de gestion des rivières des Bois-Francs (CGRBF).

Mot du chargé de projet régional bassin versant - Rémi Magnan Gaudreau



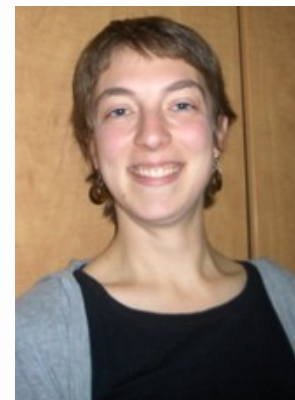
Après un dur printemps, l'été cogne enfin à nos portes, apportant beau temps et chaleur. Cependant, les foudres que Dame Nature nous a faits endurer ce printemps nous amène à réfléchir sur l'impuissance de l'homme par rapport à l'environnement. La volonté de celui-ci de contrôler son environnement a des limites, et ces limites sont de plus en plus évidentes et visibles. Comment passer sous silence ce qui se passe dans la vallée du Richelieu depuis 2 mois? Peut-être que la volonté des gens de s'établir sur un beau terrain bordant une rivière a fait oublier les risques qui s'en courent. Après avoir asséché des marais et tourbières et reprofilé des cours d'eau, nous voyons ce qui en découle comme résultats. Reste à savoir si l'on peut apprendre de nos erreurs et redonner l'espace de liberté et les milieux humides aux rivières afin de réduire les risques de catastrophes naturelles. Cette démarche est longue certes, mais réalisable et requerra l'expertise et l'expérience

que cumulent les organismes de bassins versants. À nous de jouer!

Bassin versant des Trois Lacs

Nouveaux outils à votre disposition

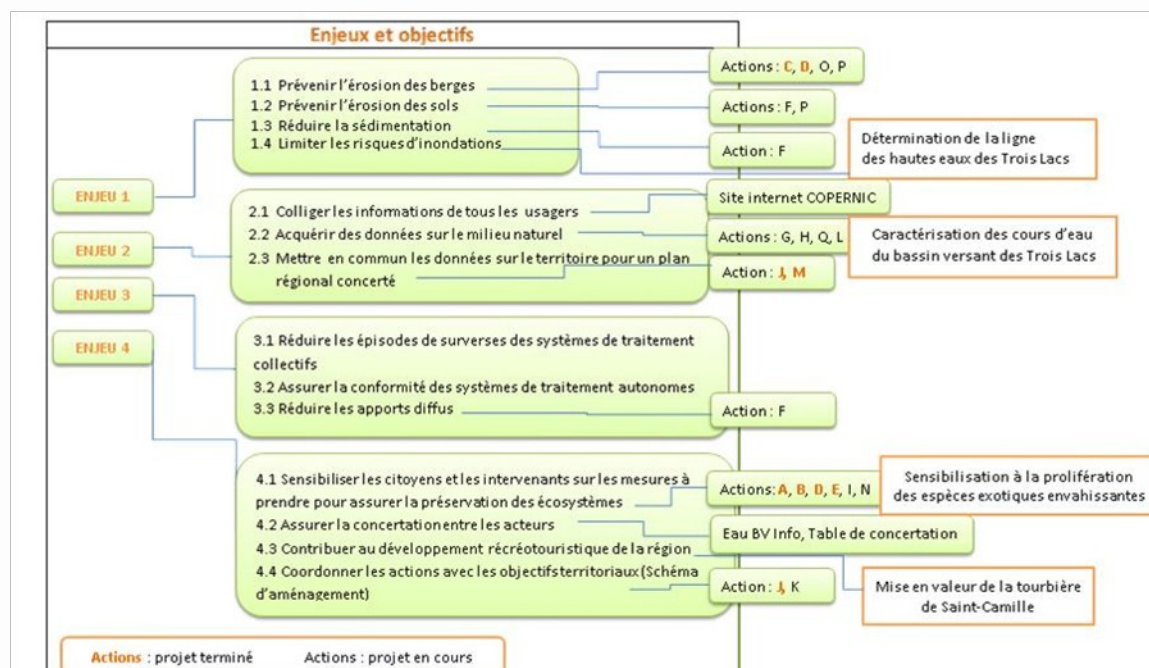
Actions des Trois Lacs



Un onglet est maintenant disponible sur le site Internet de COPERNIC pour les usagers de l'eau afin de les informer sur différents sujets sous forme de fiches. Les bonnes pratiques culturelles y sont promues, ainsi que les informations sur une bande riveraine de qualité et autres mesures de gestion d'un terrain résidentiel. Suivra bientôt des informations sur une gestion forestière adéquate des cours d'eau.

Suivi des ententes de bassin et des actions

Une mise à jour du suivi du plan d'action du bassin versant des Trois Lacs est disponible à l'adresse suivante : http://www.copernicinfo.qc.ca/contenu/gestion_sous_bassin_versant_3_Lacs.html. Les actions se poursuivent, continuons nos efforts!



Manon Couture
Chargée de projet - bassin versants

Bassin versant de l'amont de la rivière Bulstrode



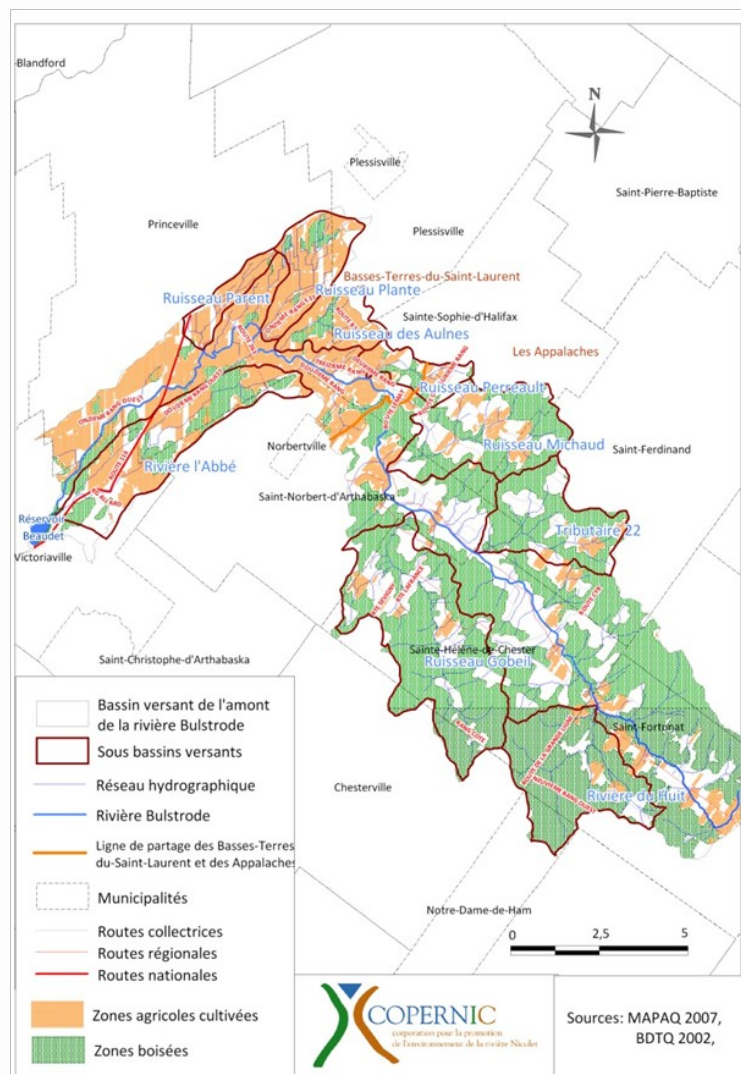
La vallée de la rivière Bulstrode, un écosystème à découvrir

La rivière Bulstrode coule en direction nord-ouest avant de faire un crochet en direction sud-ouest jusqu'à la rivière Nicolet. Le réseau hydrographique draine un territoire d'une superficie totale de 580km². La rivière est bordée par des exploitations agricoles et traverse le territoire majoritairement boisé de l'amont vers l'aval, de St-Fortunat, Sainte-Hélène-de-Chester et Saint-Ferdinand. Le paysage est ensuite dominé par l'agriculture.

Les cours d'eau qui drainent la plaine agricole ont subi de nombreuses transformations au fil des dernières décennies. Les profils de certains cours d'eau démontrent les efforts de redressement du lit des cours d'eau. La végétation riveraine est peu diversifiée. Des études menées dans les années 1980 démontrent une eau de qualité, mais des températures trop chaudes pour favoriser les salmonidés.



Malgré ces constats, l'écosystème de la rivière se porte bien et il ne manque que quelques efforts minimes pour en faire un milieu exceptionnel. Plus de détails sont disponibles sur le site internet de COPERNIC : http://www.copernicinfo.qc.ca/contenu/gestion_sous_bassin_versant_Bulstrode.html.



Manon Couture
Chargée de projet - bassin versants

Bassin versant de la rivière des Rosiers

Projet agricole du bassin versant de la rivière des Rosiers

Premier en son genre dans la MRC d'Arthabaska, le projet du bassin versant de la rivière des Rosiers est l'un des 55 projets provinciaux de gestion intégrée de l'eau en milieu agricole. Grâce au partenariat avec les gouvernements fédéral et provincial, ainsi que l'Union des producteurs agricoles, ces projets permettent de poser des actions concrètes afin d'améliorer la qualité de l'eau dans des Zones d'intervention prioritaires en phosphore (ZIPP). Les producteurs agricoles du bassin versant de la rivière des Rosiers peuvent être fiers de participer à un tel projet qui aura des retombées positives pour toute la communauté.



Nous sommes tous témoins de l'œuvre de Dame Nature qui année après année sculpte notre paysage, fait germer notre pain de demain et nous rappelle que malgré notre grande ingéniosité, nous sommes dépendants de son bon vouloir. Les agriculteurs sont conscients des caprices de cette dernière et jonglent de leur mieux avec les fluctuations climatiques annuelles. Le printemps amène la belle saison mais aussi rappelle la force de l'eau qui parfois en prend plus d'un par surprise (les riverains de la rivière des Rosiers se rappelleront les inondations de 2003). L'érosion hydrique arrache le sol des berges mais aussi des champs non protégés par une couverture végétale. Malheureusement, c'est une partie du capital de l'agriculteur qui part dans l'eau et nul n'y est gagnant! Pour faire face à ces problématiques d'érosion et de gestion de l'eau et des sols, les agriculteurs ont besoin de support agronomique, technique et financier. Voici la raison d'être de ce projet!

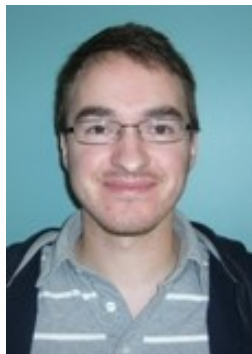
En tant qu'agronome et coordonnatrice du projet, j'accompagnerai les producteurs agricoles pour l'adoption de pratiques de conservation des sols et de l'eau. J'espère réussir à visiter les 108 producteurs agricoles du bassin versant le plus tôt possible afin de mieux cerner leur situation et travailler de concert avec eux pour améliorer la situation sur leurs terres. Mes services sont gratuits donc n'hésitez pas à m'appeler pour répondre à vos questions et visiter votre lopin de terre!

Le ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec (MAPAQ) finance généreusement par l'intermédiaire de son programme Prime-Vert la promotion de l'agroenvironnement. Le volet 10 touche particulièrement la réduction de la pollution diffuse en milieu agricole et donne un bon coup de pouce aux agriculteurs. Le volet 10.1 vise à aider les entreprises à résoudre une problématique d'érosion au champ et en berge par l'octroi d'une **aide financière couvrant 90% des coûts** de réalisation d'**ouvrages hydro-agricoles**! On parle ici de voies d'eau engazonnées ou enrochées, de tranchées filtrantes, de ponceaux avaloirs, de chutes enrochées, de protection de sorties de drain et de ponceaux ... Une subvention de 65\$/ha est aussi disponible pour l'introduction de pratiques de conservation des sols (travail réduit, semis direct, culture sur billons) ou cultures de couverture de sol (cultures intercalaires et engrais verts) permettant de mieux protéger le sol contre l'érosion. En effet, en gardant soit des débris végétaux de la culture précédente au sol ou une couverture végétale vivante jusqu'au printemps prochain puis en réduisant le travail du sol, on favorise la vie microbienne du sol, sa bonne structure, sa porosité et la capacité d'infiltration de l'eau.

Plusieurs stratégies de gestion du sol et de l'eau adaptées à chaque entreprise sont réalisables à faible coût (subventionné à 90%) afin de conserver la richesse des sols et protéger la qualité de l'eau. Ces deux éléments essentiels à la vie, sol et eau, doivent être préservés selon une vision à long terme si nous voulons assurer la pérennité du milieu où nous vivons. Voici donc un projet d'envergure mais réaliste puisqu'essentiel!

Stéphanie Duranceau, agronome
 Coordonnatrice du bassin versant de la rivière des Rosiers
 Groupe Conseils Agro Bois-Francis
 Bureau: 819 795-3998
 Cellulaire: 819 740-8532
 Courriel: sduranceau.clubbf@bellnet.ca

Assemblée générale annuelle



Le 25 mai dernier au Centre communautaire de Sainte-Clotilde-de-Horton s'est tenue la 9^{ième} assemblée générale annuelle de COPERNIC.

L'assemblée générale était précédée d'un souper auquel ont participé quelques administrateurs et employés de COPERNIC. Par la suite, M. Simon Boucher, conseiller à la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton et administrateur de COPERNIC, s'est offert pour une visite guidée de son patelin où circulent les rivières Nicolet et Nicolet Sud-ouest. De retour au Centre communautaire, M. Caroll McDuff, président de

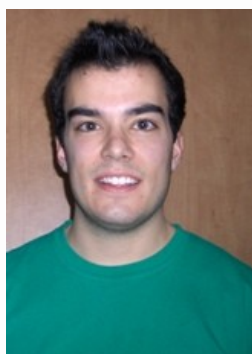
COPERNIC, nous a présenté, à l'aide de supports visuels, sa descente en canot de la rivière Bulstrode.



Vers 19h30, M. McDuff a procédé à l'ouverture de l'assemblée générale annuelle. La rencontre s'est terminée à 22h00.

Jean-François Verrette
Chargé de projet - communication

S.O.S. Lac des Cèdres



Une rencontre à la municipalité de Saint-Christophe-D'Arthabaska a eu lieu le 11 mai dernier afin de se pencher sur les problématiques rencontrées au Lac des Cèdre. En effet, les membres de l'association des propriétaires du Lac des Cèdres s'inquiètent de la santé de leur réservoir qui, depuis quelques années, est victime d'érosion, de sédimentation majeure et d'épisodes d'apport d'engrais naturels. Rappelons que le Lac des Cèdres est un élargissement du ruisseau Roux, créé artificiellement par un barrage, maintenant un niveau d'eau adéquat pour la villégiature. L'enjeu est d'autant plus important que le dragage des sédiments s'accumulant dans le bassin ne pourra plus se faire aussi régulièrement et à moindre coût, étant donné le renforcement du règlement relatif à l'application de la loi sur la qualité de l'environnement du Ministère du Développement Durable, de l'environnement et des Parcs.

C'est pour cette raison que monsieur Guy Deshaies, membre de l'Association, a fait appel aux services de COPERNIC afin de cerner les problématiques subvenant dans le lac. Une table de concertation, formée de membres et du président de l'Association, de COPERNIC et de la municipalité de Saint-Christophe-D'Arthabaska, a été créée afin de produire un portrait et un diagnostic du bassin versant du ruisseau Roux. Une visite du bassin hydrographique constituera la première étape de la réalisation des documents en ciblant les zones d'intervention prioritaire et en cumulant des photographies et des données terrains.



Mon rôle, comme représentant COPERNIC, sera d'agir en tant que personne ressource, pour les membres de l'Association, dans la rédaction du portrait, du diagnostic et du plan d'action. Longue vie à ce projet qui servira au mieux être des riverains de ce havre de paix !

Rémi Magnan Gaudreau
Chargé de projet - bassins versants

Plan régional de lutte contre les cyanobactéries

Un printemps bien rempli pour le plan régional de lutte contre les cyanobactéries!

Le plan d'action régional de lutte contre les cyanobactéries au Centre-du-Québec 2011-2012 est entré en fonction officiellement le 1^{er} avril 2011. Déjà, de nombreuses actions ont été réalisées en commençant par la distribution d'arbres, la réalisation d'une bande riveraine démonstrative au réservoir Beaudet et la distribution de barils de récupération d'eau de pluie.



Distribution d'arbres 2011 : 16-20 Mai 2011



Cette année encore, nous avons eu le plaisir de réaliser une distribution d'arbres gratuits sur l'ensemble du bassin versant. Cette semaine bien remplie nous a fait voyager à travers notre territoire afin de livrer les commandes d'arbres aux différents participants. Bien que ces derniers fussent majoritairement des municipalités, nous avons aussi rencontré des associations de riverains, des groupes environnementaux ainsi que des citoyens indépendants. Les arbres distribués devaient être utilisés pour la bande riveraine et sa revégétalisation. Durant cette semaine, près de 12 000 arbres ont été distribués!

Bande riveraine démonstrative au Réservoir Beaudet : 9-10 juin 2011

La bande riveraine démonstrative a été élaborée au niveau de l'emprise de la nouvelle passerelle de la piste cyclable entourant le réservoir Beaudet, située Rue de Mésanges à Victoriaville.

Pour ce faire, nous avons tout d'abord réalisé un schéma d'aménagement de bande riveraine végétale qui répondait aux besoins spécifiques du site ainsi qu'à ceux de la ville de Victoriaville. Ainsi, des ouvrages de stabilisation végétale ont été réalisés en collaboration avec le Conseil Régional de l'Environnement au Centre-du-Québec (CRECQ). 550 arbustes ont de plus été plantés. En réalisant ce projet, nous redonnons une efficacité à la bande riveraine qui avait été retravaillée et dépourvue de végétation afin faciliter le travail lors de la construction de la passerelle.

Lors des journées de plantation (9-10 juin), deux classes provenant des écoles victorivilloises JPH Massicotte et Notre-Dame-de-l'Assomption sont venues nous aider. Cette participation s'inscrit dans le cadre du Programme PAJE (partenariat Action Jeunesse en Environnement) développé par le CRECQ. Afin de bien familiariser les élèves aux notions de la bande riveraine, nous étions préalablement faire des présentations en classe. Puis, dans une seconde phase, ces mêmes élèves, sous la supervision des différents intervenants, ont mis la main à la terre en implantant sur les lieux les structures de stabilisation végétale ainsi que les végétaux. Un panneau d'interprétation sera installé sous peu au niveau de la passerelle afin d'expliquer le rôle et les fonctions de la bande riveraine aux passants ainsi que les rôles des différents intervenants dans ce projet.



Ce projet a été rendu possible grâce à la collaboration avec le Conseil Régional de l'Environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) et leur programme PAJE (Partenariat d'Action Jeunesse en Environnement), de la commission scolaire des Bois-Francs ainsi que de la Ville de Victoriaville.

Plan régional de lutte contre les cyanobactéries (suite)

Distribution de barils de récupération d'eau de pluie (18 juin)

En collaboration avec la MRC d'Arthabaska, nous avons réalisé une distribution de barils de récupération d'eau de pluie. Ce projet a été rendu possible grâce à la subvention donnée par le Fonds écomunicipalité IGA. Ce fond nous a permis de distribuer 128 barils de récupération d'eau de pluie sur le territoire de la MRC d'Arthabaska. Par l'utilisation de ces récipients, les citoyens influencent directement la qualité de l'eau retrouvée dans le bassin versant. En effet, en récupérant l'eau de pluie, ils contribuent directement à :

- diminuer l'apport des éléments nutritifs et des polluants à nos cours d'eau en diminuant le lessivage des sols et la diminution de l'apport de l'eau de pluie aux réseaux pluviaux;
- améliorer la qualité des différents écosystèmes retrouvés dans nos bassins versants;
- diminuer la consommation d'eau potable;
- encourager l'adoption de saines pratiques de consommation d'eau au sein de nos communautés.



Formation à la ville de Victoriaville

Enfin, la ville de Victoriaville a fait appel à nous afin de former et supporter leur Patrouille Verte dans le cadre de leur projet de revégétalisation de bandes riveraines développer pour le secteur de la rivière Gosselin.

La saison a commencé du bon pied pour le plan régional de lutte contre les cyanobactéries. Nous nous affairons à continuer sur cette lancée!

Bénédicte Balard
Chargée de projet - cyanobactéries



Pour en savoir plus...

Si vous avez besoin d'un conseil concernant la gestion de l'eau ou si vous souhaitez mettre en place un projet en lien avec la protection de cette ressource, contactez-nous !

Pour connaître toute l'actualité du bassin versant de la rivière Nicolet, visitez régulièrement le site Web de COPERNIC à l'adresse : www.copernicinfo.qc.ca.

Corporation pour la promotion de
l'environnement de la rivière Nicolet
(COPERNIC)

1000 rue Champoux
Saint-Albert (Québec) J0A 1E0

Tél. : 819 353-2121

Télééc. : 819 353-2740

copernic@copernicinfo.qc.ca

www.copernicinfo.qc.ca